

<b>SÉANCE ORDINAIRE DU</b> <b>7 juin 2021</b>
--

À une séance ORDINAIRE du Conseil, tenue le 7 juin 2021 à 19 h 30 à huis clos et enregistrée tel que l'exige le décret 735-2021 du 26 mai 2021 du gouvernement du Québec, en lien avec la pandémie au coronavirus et à laquelle les conseillers suivants étaient présents :

District No 1 - Madame Josée St-Pierre  
 District No 2 - Madame Anabel Vachon  
 District No 3 - Monsieur Pascal Lessard  
 District No 4 - Monsieur Alain Laflamme  
 District No 5 - Monsieur Marco Bernard  
 District No 6 - Madame Émilie Roberge

formant le quorum de ce susdit conseil avec et sous la présidence de monsieur François Baril, maire.

Madame Manon Vachon assiste également à cette séance.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur François Baril, ouvre la séance à 19 h 30 avec un mot de bienvenue.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur François Baril fait la lecture de l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux des séances suivantes :
  - 3.1 SÉANCE ORDINAIRE du 3 mai 2021
4. Dossiers en cours
  - 4.1 Suivi des dossiers en cours
5. AFFAIRES ADMINISTRATIVES
  - 5.1 Comptes à payer - Mai 2021
  - 5.2 Vente pour taxes - Autorisation
  - 5.3 Autorisation signature acte notarié - Immeubles en adjudication
  - 5.4 Assurance collective
  - 5.5 Ventes-débarras
  - 5.6 Démarche collective de la MRC - MADA
  - 5.7 Autorisation banque d'heures - Projets spéciaux
  - 5.8 Élections municipales 2021 - Vote par correspondance
6. CORRESPONDANCE
7. LOISIRS ET CULTURE

- 7.1 Amendement résolution #21-05-7888 - Embauche animateurs
- 7.2 Amendement résolution #21-05-7889 - Tarifs non-résidents activités estivales
- 7.3 Machine lignage terrain de soccer
- 7.4 Contribution festivités du 150<sup>e</sup>
  
- 8. TRAVAUX PUBLICS
  - 8.1 Accompagnement gestion eau potable - Augmentation banque d'heures
  - 8.2 Entérinement mandat WSP étude géotechnique
  - 8.3 RH - Autorisation signature lettre d'entente
  
- 9. URBANISME
  - 9.1 Avis de motion - Règlement relatif aux gouttières
  - 9.2 Acquisition parcelle de terrain - Indication Parc industriel
  
- 10. INCENDIE
  - 10.1 Amendement résolution #21-04-7873 - Hausse du budget accordé - Contrat Englobe
  
- 11. PROCHAINE SÉANCE
  
- 12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur Alain Laflamme et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour.

21-06-7897

ADOPTÉ

3. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES SUIVANTES**

3.1 **SÉANCE ORDINAIRE du 3 mai 2021**

La lecture du procès-verbal de la séance ORDINAIRE du 3 mai 2021 est dispensée, les élus ayant reçu un exemplaire de celui-ci et en ayant pris connaissance avant ladite séance.

Il est proposé par madame Anabel Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ORDINAIRE du 3 mai 2021.

21-06-7898

ADOPTÉ

4. **DOSSIERS EN COURS**

Mme Josée St-Pierre nous entretient sur :

- Rien de spécial

**Mme Anabel Vachon** nous informe sur :

- Activités MixBus pour le 150<sup>e</sup> (détails à venir ultérieurement)

**M. Pascal Lessard** nous parle de :

- Plusieurs démarches pour l'affiche du parc industriel ont été réalisées
- Remise des arbres le 27 mai a très bien été, merci à la population pour la belle participation
- La municipalité est inscrite au concours des Fleurons du Québec, prix de 15 000 \$, les détails seront mis sur Facebook, le site web et l'avis postal afin de recueillir les votes de la population

**M. Alain Laflamme** nous informe sur :

- Rencontre Régie Beauce-Amiante : offre reçue pour les terrains, le dossier est en cours d'analyse
- Marche Chemin St-Jacques en septembre, détails à venir
- Impossibilité d'assister à la rencontre pour la future caserne

**M. Marco Bernard** nous fait un suivi :

- Impossibilité d'assister à la rencontre pour la future caserne
- 3 appels incendie durant le mois de mai

**Mme Émilie Roberge** nous parle de :

- Rencontre le 17 mai du Comité de gestion, les sujets : loisirs estivaux, ressources humaines, besoin en gestion

Au niveau des Travaux publics :

- Asphaltage
- Réparation de la chaussée
- Réparations fuite aqueduc
- Abattage d'un arbre au Parc Oasis
- Préparation des parcs
- Installation filets soccer, déplacement cabanon soccer

**M. François Baril** a assisté aux rencontres suivantes par visioconférence :

- Conseil des Maires

- Rencontre incendie : présentation du plan à 90 %

## **5. AFFAIRES ADMINISTRATIVES**

### **5.1 Comptes à payer - mai 2021**

CONSIDÉRANT QUE des listes de comptes et de dépenses, datées du mois de mai 2021 ont été préparées;

CONSIDÉRANT QUE ces listes ont été transmises aux élus avant ladite assemblée;

CONSIDÉRANT QUE des explications ont été données sur les divers comptes à payer;

Il est proposé par monsieur Marco Bernard et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver un montant de 251 816,24 \$ incluant le paiement des comptes à payer et paiements directs du mois de mai 2021 au montant de 211 438,08 \$, et un montant de 40 378,16 \$ pour les prélèvements de salaires de mai 2021.

21-06-7899

ADOPTÉ

### **5.2 Ventes pour taxes - Autorisation**

Considérant la résolution 18-04-7109;

En conséquence, il est proposé par monsieur Pascal Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité d'East Broughton mandate madame Manon Vachon à assister à la vente pour taxes virtuelle qui se tiendra le 8 juin 2021. Madame Vachon agira comme enchérisseuse afin de protéger les créances de la municipalité.

21-06-7900

ADOPTÉ

### **5.3 Autorisation signature acte notarié - Immeubles en adjudication**

Attendu la résolution 21-04-7870;

En conséquence, il est proposé par madame Anabel Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser monsieur François Baril et madame Manon Vachon à signer l'acte notarié pour la reprise des immeubles suivant suite à l'adjudication de ceux-ci par la MRC des Appalaches :

- 803-811, 10<sup>e</sup> Avenue Nord
- 127, rue Principale

21-06-7901

ADOPTÉ

#### 5.4 Assurance collective

Attendu la proposition reçue du Groupe Major;

Attendu la recommandation du courtier d'assurance de la Municipalité;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Laflamme et résolu unanimement d'autoriser madame Manon Vachon à signer le mandat d'étude du Groupe Major.

21-06-7902

ADOPTÉ

#### 5.5 Ventes-débarras

Considérant les ventes-débarras prévues les 11, 12 et 13 juin au calendrier municipal;

Considérant les mesures à respecter pour de telles ventes;

En conséquence, il est proposé par madame Émilie Roberge et résolu de reporter les ventes à une date ultérieure si les mesures sanitaires liées à la COVID-19 deviennent moins restrictives.

21-06-7903

ADOPTÉ

#### 5.6 Démarche collective de la MRC - MADA

ATTENDU QUE le Secrétariat aux aînés ministère de la Santé et des Services sociaux a élaboré et mis en place le Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés Volet 1 - Soutien à la réalisation de politiques et de plans d'action qui vise à adapter les politiques, les services et les structures qui touchent les environnements bâtis et sociaux dans les municipalités et MRC du Québec afin de mettre en place les conditions qui optimisent les possibilités de vieillissement actif;

ATTENDU QUE la MRC des Appalaches souhaite présenter au Secrétariat des aînés en 2021-2022 une demande d'appui financier conjointement avec les municipalités participantes sur une base collective ;

Il est proposé par monsieur Alain Laflamme et résolu à l'unanimité :

d'autoriser la Municipalité d'East Broughton à participer à la demande de soutien financier collective de la MRC des Appalaches dans le cadre du Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés Volet 1 - Soutien à la réalisation de politiques et de plans d'action;

de désigner madame Anabel Vachon à titre de personne élue responsable du dossier « Aînés » pour la Municipalité;

d'autoriser la MRC à déposer au Secrétariat des aînés une

demande de soutien conjointement avec les municipalités participantes pour coordonner les travaux de la démarche MADA de chacune d'elles, pour élaborer une politique et un plan d'action pour l'ensemble de la MRC et pour réaliser la reddition de comptes.

21-06-7904

ADOPTÉ

### 5.7 Autorisation banque d'heures - Projets spéciaux

Attendu les nombreux projets en cours demandant un suivi;

Attendu l'urgence de certains dossiers;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Laflamme et résolu unanimement d'autoriser un mandat pour la coordination de différents projets à monsieur Sylvain Lachance moyennant une banque d'heures jusqu'à concurrence d'un montant maximal de 2 000 \$.

21-06-7905

ADOPTÉ

### 5.8 Élections municipales 2021 - Vote par correspondance

CONSIDÉRANT que l'élection générale municipale aura lieu le 7 novembre 2021 en contexte de la pandémie de la COVID-19;

CONSIDÉRANT que le directeur général des élections a édicté, conformément à l'article 3 de la Loi visant à faciliter le déroulement de l'élection générale municipale du 7 novembre 2021 dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 (L.Q. 2021, c. 8), le Règlement modifiant certaines dispositions en matière municipale afin de faciliter le déroulement de l'élection générale municipale du 7 novembre 2021 dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 ((2021) 153 G.O.Q. II, 2111B), lequel est entré en vigueur le 15 mai 2021 et modifie, notamment, certaines dispositions de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, c. E-2.2) et du Règlement sur le vote par correspondance (RLRQ, c. E-2.2, r. 3) (ci-après : le Règlement du DGE);

CONSIDÉRANT qu'en vertu du deuxième alinéa de l'article 659.4 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, tel que modifié par l'article 40 du Règlement du DGE, la municipalité peut adopter une résolution afin de permettre à toute personne qui est inscrite comme électrice ou électeur sur sa liste électorale et qui est âgée de 70 ans ou plus le jour fixé pour le scrutin d'exercer son droit de vote par correspondance, si une telle personne en fait la demande;

CONSIDÉRANT que le cadre légal et réglementaire pour administrer cette modalité de vote est désormais fixé et en vigueur;

CONSIDÉRANT qu'en vertu des troisième et quatrième alinéas de l'article 659.4 de la Loi sur les élections et les référendums

dans les municipalités, tels que modifiés par l'article 40 du Règlement du DGE, une résolution doit être prise au plus tard le 1er juillet 2021 et une copie vidimée de celle-ci doit être transmise, le plus tôt possible après son adoption, à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ainsi qu'au directeur général des élections.

Il est proposé par madame Josée St-Pierre et résolu de permettre à toute personne qui est inscrite comme électrice ou électeur sur la liste électorale et qui est âgée de 70 ans ou plus le jour fixé pour le scrutin qu'elle puisse voter par correspondance pour l'élection générale du 7 novembre 2021 et pour toute procédure électorale recommencée à la suite de cette élection conformément à l'article 276 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, si elle en fait la demande;

de transmettre à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ainsi qu'au directeur général des élections une copie vidimée de la présente résolution.

21-06-7906

ADOPTÉ

## 6. CORRESPONDANCE

**Monsieur François Baril donne une description sommaire de la correspondance reçue au cours du dernier mois.**

M. Luc Berthold, député Mégantic-L'Érable nous a fait parvenir une lettre dans laquelle il nous fait un résumé des idées et des suggestions recueillies lors du quatrième Rendez-vous jeunesse engagée le 21 avril dernier. Cette rencontre virtuelle se tenait sur l'offre de sports, loisirs et culture en région.

La Commission de protection du territoire agricole du Québec nous confirme la réception de la demande d'autorisation (dossier Michel Vachon Renald Drouin).

Le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation nous informe du dépôt d'une somme de 17 283 \$ à la fin mai pour la quote-part du programme de partage de la croissance d'un point de la TVQ.

Promutuel Assurance nous informe de l'engagement de la responsabilité de la Municipalité dans un sinistre survenu en mars.

Hydro-Québec nous informe d'un nouveau programme à l'intention des municipalités afin de subventionner l'achat et l'installation de 4 500 bornes de recharge publiques d'ici 2028.

La MRC des Appalaches nous a fait parvenir un document produit par le CISSS Chaudière-Appalaches qui s'intitule « Lutte contre la pandémie, vue d'ensemble des mesures de soutien psychosocial et de rétablissement. »

Le Comité du baseball mineur d'East Broughton nous a acheminé une demande d'aide pour la construction d'un abri de marqueur.

Une lettre sera acheminée au Comité du baseball mineur pour répondre à leur demande. Comme discuté antérieurement lors de l'élaboration du budget 2021, la construction de l'abri n'avait pas été retenue.

La firme Services précis, mandatée par la Mutuelle des municipalités du Québec, requiert notre autorisation afin de procéder gratuitement à l'inspection des chaudières et appareils sous pression installés dans nos établissements.

Une enseignante de l'école Paul VI nous a fait parvenir une demande de fermeture de rues afin de permettre la tenue d'une activité sportive le 23 juin prochain.

Il est proposé par madame Anabel Vachon et résolu d'accepter l'activité du 23 juin proposée pour les élèves de l'école Paul VI. La signalisation devra être adéquate afin de rendre l'activité sécuritaire.

21-06-7907

ADOPTÉ

## 7. LOISIRS ET CULTURE

### 7.1 Amendement résolution #21-05-7888 - Embauche animateurs

Attendu le départ de Claudie Doyon au poste d'animatrice du Camp de jour;

En conséquence, il est proposé par madame Émilie Roberge et résolu de remplacer Claudie Doyon par Kelly-Ann Luneau. Le poste d'aide-animateur octroyé à Kelly-Ann Luneau sera donné à Lucas Bolduc. Leurs salaires sont des 13,50 \$/h chacun.

21-06-7908

ADOPTÉ

### 7.2 Amendement résolution #21-05-7889 - Tarifs non-résidents activités estivales

Attendu la résolution 21-05-7889;

Attendu que les montants des non-résidents doivent concorder avec les montants calculés automatiquement par le logiciel QIDIGO;

En conséquence, il est proposé par madame Anabel Vachon et résolu que les montants suivants seront corrigés dans le tableau afin que le tarif de non-résident soit à 85 % précisément du tarif chargé pour les résidents.

Service Or		
Tarifs	East Broughton	Extérieur (+85%)
1 <sup>er</sup> enfant	310 \$	<del>575 \$</del> 573,50 \$

2 <sup>e</sup> enfant	245 \$	575 \$ 573,50 \$
3 <sup>e</sup> enfant	0 \$	575 \$ 573,50 \$
4 <sup>e</sup> enfant	0 \$	575 \$ 573,50 \$
5 <sup>e</sup> enfant	0 \$	575 \$ 573,50 \$
<b>Service argent</b>		
1 <sup>er</sup> enfant	235 \$	435 \$ 434,75 \$
2 <sup>e</sup> enfant	190 \$	435 \$ 434,75 \$
3 <sup>e</sup> enfant	0 \$	435 \$ 434,75 \$
4 <sup>e</sup> enfant	0 \$	435 \$ 434,75 \$
5 <sup>e</sup> enfant	0 \$	435 \$ 434,75 \$
<b>Service bronze</b>		
1 <sup>er</sup> enfant	200 \$	370 \$
2 <sup>e</sup> enfant	160 \$	370 \$
3 <sup>e</sup> enfant	0 \$	370 \$
4 <sup>e</sup> enfant	0 \$	370 \$
5 <sup>e</sup> enfant	0 \$	370 \$

21-06-7909

ADOPTÉ

### 7.3 Machine lignage terrain de soccer

Considérant la dépense annuelle fort élevée pour l'achat de canettes de peinture pour ligner le terrain de soccer;

Considérant que l'achat d'une machine utilisant des galons de peinture se rentabilisera très rapidement compte tenu du coût des canettes;

Considérant que 2 soumissions furent reçues dont Sports Inter Plus inc. au montant de 4 773,54 \$ et Distribution Sports loisirs au coût de 4 590,95 \$ (taxes incluses);

Considérant que le Comité de soccer en défraiera une partie;

Considérant que les soumissions incluent la peinture pour plus d'une saison ;

En conséquence, il est proposé par madame Émilie Roberge et résolu d'accepter la soumission de Distribution Sports Loisirs au montant de 4 590,95 \$ (taxes incluses).

21-06-7910

ADOPTÉ

### 7.4 Contribution festivités du 150<sup>e</sup>

Considérant le magnifique travail effectué par le Comité des Fêtes du 150<sup>e</sup> d'East Broughton et Sacré-Cœur-de-Jésus;

Considérant l'importance de souligner cet événement malgré les contraintes liées à la COVID-19;

En conséquence, il est proposé par madame Josée St-Pierre et

résolu d'octroyer un montant de 2 700 \$ aux Fêtes du 150<sup>e</sup>.

21-06-7911

ADOPTÉ

## 8. TRAVAUX PUBLICS

### 8.1 Accompagnement gestion eau potable - Augmentation banque d'heures

Considérant et suivant la résolution 20-03-7589;

Il est proposé par monsieur Alain Laflamme et résolu unanimement d'autoriser l'ajout d'une banque d'heures à WSP totalisant 3 500 \$ relié à la description détaillée dans la lettre du 12 mai 2021.

21-06-7912

ADOPTÉ

### 8.2 Entérinement mandat WSP étude géotechnique

Considérant le mandat donné à WSP pour l'avancement des travaux préparatoires à la réfection de la 10<sup>e</sup> Avenue Sud;

Il est proposé par madame Anabel Vachon et résolu d'accepter que des appels d'offres soient lancés par WSP pour la réalisation d'une étude de reconnaissance des sols et d'une étude environnementale de site Phase 1 et 2 (si requise) pour le projet de réfection de la 10<sup>e</sup> Avenue Sud.

21-06-7913

ADOPTÉ

### 8.3 RH - Autorisation signature lettre d'entente

Suite aux discussions ayant eu lieu en Comité de relation de travail;

Il est proposé par madame Émilie Roberge et résolu d'autoriser la signature d'une lettre d'entente relativement à la prime de responsabilité liée au chef d'équipe afin d'augmenter la prime horaire pour une durée temporaire et renouvelable (4\$/heure).

21-06-7914

ADOPTÉ

## 9. URBANISME

### 9.1 Avis de motion - Règlement relatif aux gouttières

Avis de motion est donné par monsieur Alain Laflamme que lors d'une séance subséquente, le Conseil municipal modifiera le règlement de construction 97-029.

21-06-7915

ADOPTÉ

### 9.2 Acquisition parcelle de terrain - Indication Parc industriel

Considérant les diverses possibilités analysées par le Conseil

pour installer une affiche servant à identifier les entreprises du parc industriel;

Considérant que l'acquisition d'une parcelle de terrain appartenant à monsieur Patrice Vachon (lot #4 545 881) fait partie du projet global;

En conséquence, il est proposé par monsieur Marco Bernard et résolu d'autoriser l'achat du lot ci-haut mentionné pour la somme de 350 \$.

21-06-7916

ADOPTÉ

## 10. INCENDIE

### 10.1 Amendement résolution #21-04-7873 - Hausse du budget accordé - Contrat Englobe

Attendu la résolution #21-04-7873;

Attendu la nécessité d'ajouter un forage au programme initialement prévu;

En conséquence, il est proposé par monsieur Marco Bernard et résolu d'autoriser une dépense supplémentaire de 1 540 \$ plus taxes afin qu'Englobe puisse compléter son mandat dans le projet du prolongement des services aqueduc et égouts pour la future caserne.

21-06-7917

ADOPTÉ

## 11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Considérant que les séances du conseil se déroulent sans public, il est possible pour les citoyens de faire parvenir leurs questions par courriel au courriel spécifié sur les avis postaux.

AUCUNE question n'a été reçue dans le dernier mois.

## 12. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance régulière aura lieu le lundi 5 juillet 2021 à 19 h 30.

## 13. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par madame Anabel Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers de clore la séance à 20 h.

21-06-7918

ADOPTÉ

---

François Baril, maire

---

Manon Vachon, directrice générale et secr.  
trésorière